Lancement des États généraux des maltraitances **[1]**

Pour les institutions, associations ou collectifs désirant contribuer à ces États généraux, quatre wébinaires d'information sont proposés dont les deux derniers les 27 et 30 mars 2023. Au cours de ces temps d'échanges, la construction de la démarche des États généraux et la compréhension du cadre général de cette concertation seront abordées. Un temps de questions-réponses avec les participants est également prévu afin de répondre à toutes les interrogations. La participation aux webinaires est ouverte à tous, sur simple inscription. Les États généraux de la maltraitance dureront cinq mois. Période durant laquelle de nombreux acteurs témoigneront et échangeront dans le but de faire émerger des pistes pour remédier au mieux à cette problématique à travers les futures politiques publiques. À noter qu'un rapport final sera remis au Gouvernement en juin 2023. Rapport à la suite duquel Jean-Christophe Combe présentera une stratégie nationale de lutte contre les maltraitances.
En savoir plus (Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées) [2]

Liens
[1] https://www.inshea.fr/fr/content/lancement-des-%C3%A9tats-g%C3%A9n%C3%A9raux-des-maltraitances
[2] https://solidarites.gouv.fr/lancement-des-etats-generaux-des-maltraitances